

3. Les Mathématiques au Baccalauréat

M. DUMARQUÉ donne lecture de son rapport :

Je n'ai guère que quelques mots à ajouter à la note qu'a publiée le *Bulletin* n° 48.

Il paraît très important, à la presque unanimité de nos collègues, qu'une épreuve de mathématiques figure aux deux parties du Baccalauréat.

Il semble que la suppression de la question de cours à la 2^e partie est désirée par la plupart d'entre nous.

Pour la 1^{re} partie, la chose est discutable. On craint, d'une part, que « sans question de cours, la majorité des élèves se borne à emmagasiner des formules

et des résultats sans étudier le fond même des cours » (1). D'autre part, on voudrait être assuré « que le problème soit choisi de telle sorte qu'aucun bon élève ne puisse le manquer totalement, et qu'il permette au correcteur d'apprécier effectivement les connaissances du candidat » (2).

Dans le cas du maintien de la question de cours, M. DE SARRAU propose, afin de réduire le bachotage, de multiplier le nombre des sujets — (actuellement, un candidat qui prépare une vingtaine de questions est à peu près sûr de s'en tirer : que sera-ce avec les nouveaux programmes !) —, de ne donner à l'examen qu'une question de cours, obligatoire pour tous, de faire porter cette question sur l'ensemble des éléments (algèbre et géométrie) et non sur le seul programme de Première.

Que la question de cours soit supprimée ou non, M. FRÉCHET estime important qu'un problème (ou la première partie d'un problème) soit une application immédiate du cours. Il ne suffit pas, dit-il, que le problème soit suivi d'une application ; il est nécessaire que l'application demandée soit indépendante de toute question théorique posée dans le même problème.

Telles sont les quelques précisions que les réponses reçues permettent d'apporter à mes remarques antérieures.

L'Assemblée générale enregistre les votes reçus sur les deux vœux proposés et en conséquence décide que :

L'Association des Professeurs de Mathématiques émet les vœux :

1° *Qu'une épreuve écrite de Mathématiques figure à la première partie du Baccalauréat dans toutes les séries.* (Adopté par 82 voix contre 2).

2° *Que le coefficient de cette épreuve soit celui de la discipline littéraire la plus favorisée.* (Adopté par 79 contre 5).

Le Président rappelle que lors de l'entrevue que le Bureau a eu, le 14 octobre 1926, avec M. le Directeur de l'Enseignement secondaire, au sujet de la nécessité d'une composition de mathématiques parmi les épreuves écrites du Baccalauréat qui sanctionnera les études secondaires modifiées par les programmes de 1925, M. le Directeur lui a fait observer que l'organisation du Baccalauréat relevait de l'Enseignement supérieur (3). Le nouveau Bureau aura donc à examiner s'il y a lieu de faire des démarches auprès du Directeur de l'Enseignement supérieur et de lui porter les vœux très fermes de notre Association.

Puis l'Assemblée générale prend connaissance des réponses aux questions posées :

1° Etes-vous partisan du maintien de la question de cours ?

61 oui, 18 non, 5 abstentions.

2° Etes-vous partisan d'une note éliminatoire dans toutes les disciplines ?

74 oui, 8 non, 2 abstentions (parmi les 74 réponses affirmatives, 2 n'admettent que le zéro comme note éliminatoire).

3° A l'unanimité, les 84 réponses reçues sont naturellement favorables à toutes mesures propres à assurer la sincérité de l'examen ;

(1) M. DE SARRAU.

(2) M. POIRCUITTE.

(3) Voir le *Bulletin* n° 47, page 15.

notons toutefois que la carte d'identité ne paraît pas indispensable en province, à un de nos collègues.

4° Etes-vous d'avis que les fraudes soient réprimées impitoyablement ?

83 *oui*, 1 *non* « en ce sens que chaque cas mérite examen ».

5° Etes-vous d'avis que l'unité dans la correction et la cotation des épreuves soit réalisée par l'entente préalable entre les différents jurys ?

81 *oui*, 2 *non*, 1 *abstention*.

6° Etes-vous d'avis que l'anonymat des copies soit réalisé ?

71 *oui*, 6 *non*, 7 *abstentions*.

7° Etes-vous partisan d'épreuves uniformes pour toute la France ?

41 *oui*, 31 *non*, 12 *abstentions*.

8° Quant à la dernière question, sa rédaction prêtait à ambiguïté ; on voulait dire : « Etes-vous d'avis que seuls puissent se présenter à la session d'octobre les candidats qui auront obtenu en juillet une moyenne de 7 sur 20, par exemple ? » On ne peut donc faire état des réponses reçues.